



# PROJET PEDAGOGIQUE

Ville de  
**Saint-Tropez**

## ACCUEIL DE LOISIRS DE LA PONCHE

### 1/ Les objectifs pédagogiques

L'ensemble des objectifs a pour but d'acquies de la maturité pour les jeunes tout en passant de bonnes vacances.

L'équipe pédagogique a également l'objectif d'inciter les jeunes à passer un maximum de temps sur la structure, tout en se sentant libre d'arriver ou de partir dans la journée.

### 1/ Favoriser la notion « du vivre ensemble »

A travers les diverses activités de coopération proposées, ou encore pour des activités quotidiennes, les jeunes jouent, font des choix conjointement ou ensemble pour réaliser un objectif commun, hors de tout esprit de compétition.

Cette interactivité favorise l'entraide par la mixité d'âge ainsi que la notion d'accepter les différences.

Cela engendre une cohésion de groupe, un esprit d'équipe qui profite à tout le monde et crée une bonne ambiance tout au long de l'été.

### 2/ Accompagner l'enfant dans son autonomie, et tendre vers la responsabilisation

L'accueil de loisirs de la Ponche est une structure dite « ouverte ».

Cela implique une certaine autonomie et responsabilisation de l'enfant ; mais aussi une confiance des parents en leur enfant.

- La structure met en place un système d'entrée et de sortie libre, sur autorisation parentale. Lorsque le jeune arrive, il place son étiquette au tableau ; il est inscrit parallèlement par un animateur sur le registre quotidien. Les heures d'entrée et de sortie de chaque enfant sont notifiées sur ce registre.
- La structure ne fournit pas les repas. Les parents choisissent de préparer un repas ou de donner de l'argent à leur enfant.

Le jeune se gère alors de 2 façons : soit il met son repas dans le réfrigérateur du centre dédié aux enfants, et peut également se servir du micro-ondes ; soit en petit groupe (de 2 à 10) aux alentours du centre pour s'acheter son repas (snack, boulangerie, petit casino) ; le groupe est alors accompagné par un animateur.

Dans les deux cas, le jeune a l'obligation de déjeuner sur place dès lors que les parents ne précisent pas que le déjeuner est pris sur un autre site.

A chaque sortie du centre, le jeune doit en aviser un membre de l'équipe d'animation ; dans le cas contraire, le jeune a dépassé le cercle de confiance et risque l'exclusion du centre.

- Les jeunes participent à la mise en place et au rangement du matériel
- L'équipe pédagogique met en place un système qui laisse place au choix des jeunes dans leurs activités. En effet, le matin est affiché plusieurs propositions d'activités.
- Les enfants ont jusqu'à 10h pour s'inscrire aux activités du matin, et 12h pour celles de l'après-midi.
- Sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement, à travers le tri-sélectif de leurs ordures quotidiennes, ou à travers des activités ponctuelles (ex : plongée sous-marine).

### 3/Développer la notion de choix, de respect d'autrui, et d'expression

Les jeunes fréquentant la structure sont dans la tranche d'âge si particulière qu'est l'adolescence. L'équipe pédagogique met donc en place un cadre en adéquation avec cette spécificité pour que chaque jeune puisse s'épanouir et trouver sa place au sein du groupe.

- Avoir la possibilité d'avoir un libre arbitre dans ses choix et dans l'expression de ses envies. Le jeune est force de proposition et a la possibilité de prendre des initiatives. Il est acteur de son quotidien.
- Tendre vers une harmonie de groupe grâce à l'apprentissage du savoir-vivre à travers le sens du respect envers soi-même, envers chaque individu, mais également vis-à-vis des règles de vie collective.

## II/ Les activités

L'accueil de loisirs de la Ponche se situe sur un emplacement privilégié, la plage de la Fontanette, au cœur du village.

Toutes les activités sont organisées dans un but éducatif, récréatif, et de découverte. Le programme est journalier, proposé par les animateurs et affiché sur site en fonction de la météo.

Les jeunes peuvent avoir des activités en intérieur, à l'ombre d'une tonnelle, sur la plage, ou encore dans l'eau dans un périmètre délimité (tennis de table, baby-foot, jeux de société, de cartes, beach soccer, tennis ballon, beach raquettes, pétanque, baignade, kayak de mer, jeux sur paddle, promenade en mer).

Pour chaque activité, les jeunes participent à la mise en place et au rangement du matériel, à l'arbitrage (si nécessaire).

La structure propose également des apprentissages spécifiques de la voile à l'école de voile municipale, par convention.

Les jeunes bénéficient également ponctuellement d'activités subaquatiques comme les randonnées palmes-masque-tuba, ou encore la plongée sous-marine sous convention tripartite entre la commune, l'USECAN et l'observatoire marin.

L'ensemble des activités sont encadrées par des animateurs diplômés allant du BE d'éducateur sportif au BAFA, en passant par des BNSSA.

### **III/ organisation de la journée**

L'accueil de loisirs de la Ponche fonctionne comme une structure dite « ouverte ».

Les jeunes gèrent donc leur arrivée et leur départ avec une fiche individuelle à placer ou à retirer du tableau de présence journalière. L'arrivée et le départ sont aussi obligatoirement signalés aux éducateurs.

Les repas sont pris par les jeunes entre 11h45 et 13h30, selon leur choix. Ils sont soit amenés et sont stockés dans les réfrigérateurs, soit achetés à l'extérieur par les jeunes eux-mêmes. Des tables et chaises sont à leur disposition.

Dans le cadre du respect de l'environnement, chacun récupère ses détritiques pour les jeter dans les bacs de tri-sélectif, et les jeunes nettoient leur table. Toutes les denrées périssables restant le soir dans les réfrigérateurs sont jetées par les animateurs.

#### **Journée type :**

Entre 9h00 et 9h30 : activités libres (hors baignade et activités nautiques)

Entre 9h30 et 11h30 : activités proposées par l'équipe pédagogique

Repas et activités libres

Entre 13h40 et 17h00 : activités proposées par l'équipe pédagogique

Entre 17h00 et 17h30 : activités libres

### **IV/ Les locaux**

Les locaux sont adaptés à une ouverture de site sur une période deux mois d'été.

Les commodités sont aux normes en vigueur, le local est pourvu de 5 sanitaires et 5 douches pour les jeunes dont 1 wc et 1 douche aux normes PMR.

Deux réfrigérateurs sont mis à leur disposition, ainsi qu'un micro-ondes dans la salle « club house ».

Une pièce est dédiée à l'infirmerie ; elle est équipée de tout le matériel obligatoire en ACM, ainsi que du matériel d'oxygénothérapie maîtrisé par les surveillants de baignade.

Les tables de tennis de table sont à l'intérieur, les baby-foot sous une tonnelle.

Les tables et les chaises sont disposées à l'extérieur sous une tonnelle ou à l'ombre des parasols.

## V/Evaluation

Avant la saison, l'équipe est réunie durant une semaine sur site afin de définir ensemble les attendues des jeunes, de leurs parents, de la municipalité. De là est défini le rôle de chacun, et les objectifs.

Pendant la saison, la tenue d'un cahier journalier permet d'apprécier à la fois la fréquentation, la participation aux activités, la météo du jour.

Chaque vendredi, l'équipe pédagogique se réunit et revient sur la semaine.

Chacun peut émettre ainsi son ressenti d'un point de vue technique mais également émotionnel. Les ajustements se font alors pour la semaine suivante.

A la fin de l'été, un bilan est effectué sur la réalisation ou pas des objectifs de la saison. Il est qualitatif et quantitatif.